

CHÈRES SAINT-MARTINOISES, CHERS SAINT-MARTINOIS,

Parce que votre sécurité est notre priorité, nous ne lâchons pas nos efforts sur la voirie. Route de Calais, le régime de circulation change au 1er juillet. Nous avons fait le choix de mettre les trois rues perpendiculaires (rue de la République, rue Paul-Bert et avenue Bressloff) en priorité à droite.

Un aménagement qui permettra de faire ralentir les véhicules aux abords de cet axe très fréquenté notamment par nos lycéens et étudiants.

Nous travaillons quotidiennement pour améliorer la sécurité des piétons dans les rues de Saint-Martin, que ce soit pour nos jeunes comme pour nos aînés. Plusieurs passages piétons ont été refaits depuis le début de l'année: rue Apolline, rue au Bois, rue de Marlborough et route de Saint-Omer. Des passages piétons rouges pour que vous soyez mieux vus sur la route.

Nos radars pédagogiques, déployés dans tous les quartiers de la commune, remplissent également bien leur rôle : la majorité des automobilistes respectent les limitations de vitesse sur les axes concernés.

Nous tenons, à terme, à favoriser le déplacement piéton sur la commune en reliant les différents quartiers.

C'est dans cette logique que s'inscrit le réaménagement de notre chemin du Portel-Bonningues, aussi appelé poumon vert. Audelà d'un espace vert au cœur de notre ville, c'est une façon de se déplacer de manière sécurisée et de relier à pied le centre-ville et le quartier d'Ostrohove.

Un chemin qui est désormais agrémenté de panneaux ludiques, de structures de jeux et d'équipements sportifs, pour profiter pleinement de ce magnifique espace naturel entre le chemin Villebois (route de Desvres) et la rue du Four à chaux.

Raphaël JULES, Votre Maire







Le « poumon vert » de Saint-Martin-Boulogne se métamorphose. Situé entre le chemin Villebois et le sentier de la Waroquerie, le chemin du Portel-Bonningues a été réaménagé **pour devenir la liaison douce entre le quartier d'Ostrohove et le centre ville.**

Une dizaine d'équipements sportifs et de loisirs (accrobranche, balançoire) y ont été implantés. Ainsi qu'une exposition réalisée par Oriane GOSSET, artiste boulonnaise, et par les élèves de CE1/CE2 de Madame FÉRON de l'école Ferry Nacry.

Ce nouvel espace est ouvert à toutes et à tous. Voici quelques photos du chemin réaménagé et de ses nouveaux équipements.











LES ENFANTS SENSIBILISÉS AU HANDICAP

Quoi de plus parlant, pour se rendre compte des contraintes d'un handicap, que de l'expérimenter?

C'est ce qu'a proposé notre service des sports aux enfants de **plusieurs classes de CP**, le mardi 11 juin.

À travers trois épreuves sportives au stade Roland-Bellegueulle, les enfants ont pu comprendre la conséquence de la perte de la vision, l'ouïe ou un membre (en l'occurence un bras, qu'ils avaient immobilisé pour l'épreuve).

Une façon ludique de leur faire prendre conscience des difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap.













CHANGEMENT DE RÉGIME DE CIRCULATION **ROUTE DE CALAIS**



Le régime de circulation change route de Calais.

À partir du 1er juillet, les conducteurs circulant sur cet axe seront tenus de céder le passage aux véhicules circulant sur les trois rues suivantes : rue de la République, rue Paul-Bert et avenue Bressloff.

changement permanent permettra une meilleure sécurisation des abords des établissements scolaires et apportera une réponse aux nombreuses sollicitations des riverains afin d'apaiser la circulation route de Calais.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : **CE QU'IL FAUT SAVOIR**

De nouvelles élections législatives auront lieu le dimanche 30 juin (1er tour) et le dimanche 7 juillet (2° tour). Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.



VOUS SOUHAITEZ DONNER PROCURATION?

Il existe deux manières de faire établir une procuration. La première, la plus classique, consiste à se rendre dans un tribunal judiciaire, un commissariat de police ou une gendarmerie. Muni de votre pièce d'identité, vous pourrez alors y remplir un formulaire. Pour plus de

rapidité, vous pouvez également commencer la démarche en ligne via le site service-public.fr et la finaliser en physique dans l'un de ces trois lieux. N'oubliez pas le délai postal pour avoir votre procuration à temps.

La procuration peut aussi se faire entièrement en ligne. Deux conditions : vous devez disposer d'une nouvelle carte d'identité numérique (celle au format « carte bancaire », délivrée depuis 2021) et l'avoir faite certifier dans une mairie formée à cette démarche. Pour les procurations 100% dématérialisées, il vous sera possible de les faire jusqu'au jour J.

À noter que les procurations sont limitées à une par personne et qu'il est possible d'en faire pour un seul tour ou pour les deux tours.

LE BUREAU 4 DÉMÉNAGE

C'était déjà le cas pour les élections européennes. En raison des travaux au centre culturel Georges-Brassens, le bureau 4 est déplacé à la salle de sport Louis-Névians. La salle est divisée en deux pour accueillir les bureaux 4 et 11.





À NOUVEAU UN SERVICE DE TRANSPORT ACCOMPAGNÉ

Vous êtes une personne âgée, mobile et n'avez pas de moyen de transport pour les élections ? Nous mettons en place un service de transport accompagné gratuit pour vous conduire à votre bureau de vote. N'hésitez pas à contacter le service élections (03 21 32 84 84) la semaine du scrutin pour réserver un créneau.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Trouver des scrutateurs pour assurer le dépouillement n'est pas une chose facile à chaque élection. Si vous êtes volontaire, n'hésitez pas à appeler en mairie (03 21 32 84 84). Merci par avance de votre contribution.



LES STAGES MULTISPORTS REVIENNENT CET ÉTÉ

Que les sportifs se préparent! Cet été encore, ils pourront chausser leurs baskets et profiter des stages multisports proposés gratuitement par notre service des sports.

Du lundi 8 juillet au vendredi 23 août, une multitude d'activités sportives seront organisées la semaine. Des activités adaptées à tous les niveaux, pour les enfants en maternelle comme pour les lycéens!

Plusieurs sorties sont aussi proposées pour élargir le champ de disciplines sportives.

Le bulletin d'inscription est disponible sur notre site www.saintmartinboulogne.fr dans l'onglet Activités sportives

Attention, le nombre de places est limité.





DU MOIS DE JUILLET sous réserve de modifications

MERCREDI 3

Conférence du Cercle d'Études en Pays **Boulonnais** Foyer communal Germaine-Dumortier

de 18h30 à 19h30 Tél.: 06 14 22 45 29

JUSQU'AU DIMANCHE 7

Tournoi jeunes du Tennis Club Saint-Martinois Stade Roland-Bellegueulle Tél.: 06 68 94 31 36

VENDREDI 12

Fête de la jeunesse par Bellidée Cité Léon-Blum de 14h à 18h



SAMEDI 13

Concert gratuit du 13 juillet suivi d'un spectacle pyrotechnique Salle de sport Giraux-Sannier à 21h Tél.: 03 21 32 84 77

DIMANCHE 14

Fête nationale

Cérémonie suivie de l'apéritif républicain Défilé de la mairie à partir de 11h30 Tél.: 03 21 32 84 77

VENDREDI 26

Fête en famille à Marlborough

par la maison de quartier Marlborough et Pas-de-Calais Habitat

Tél.: 03 21 31 11 13

À NOTER DANS VOTRE AGENDA



MERCREDI 14 AOÛT Concert gratuit du 14 août avec DJ Fou et Bernard MINET

Résidence Maréchal Leclerc à 19h30

Tél.: 03 21 32 84 84

RETROUVEZ-NOUS SUR:









MAIRIE DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE 313, route de Saint-Omer Tél.: 03 21 32 84 84 - Site web: www.saintmartinboulogne.fr

Mail: contact@ville-stmartinboulogne.fr — Facebook: Ville de Saint Martin blgne Instagram: @saintmartinboulogne - YouTube: Ville de Saint-Martin-Boulogne

POLICE MUNICIPALE 349, route de Saint-Omer

Tél.: 06 47 25 69 35 - Mail: police.municipale@ville-stmartinboulogne.fr

Directeur de publication : Raphaël JULES, Maire - Photos : Joëlle PRUVOST / Alexandre TRISTRAM - Illustrations : Flaticon

Impression: Imprimerie Aprim & Henry - Tirage: 6 000 exemplaires

PERMANENCES DU MAIRE

JUILLET ET AOÛT

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

Maison de quartier Ostrohove: mardi 2 juillet de 10h à 12h

Mairie: mercredi 10 juillet de 9h à 11h Mairie: mercredi 24 juillet de 9h à 11h Mairie: jeudi 8 août de 9h à 11h

LES PROCHAINES DATES DE PERMANENCES **DES ÉLUS SUR NOTRE SITE INTERNET**

Rubrique « Mairie » / « Permanences des élus »